



# Natura 2000

**SITE FR9301509 PIOLIT - PIC DE CHABRIÈRES**  
Réunion du comité de pilotage n°5 (phase animation)  
25 avril 2016, 9h30, Mairie de Chorges

## Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian DURAND

### **1. Composition de l'assemblée**

#### Présents (15) :

- Michèle Baumann : STAP 05
- Gina Bertrand : adjointe à l'environnement Mairie de Chorges
- Christian Durand : Maire de Chorges et Président du CoPil
- Jean-Luc Espitallier : Mairie d'Ancelle
- Olivier Eyraud : AMM Ornitho & SAPN
- Marc Fiquet : DDT 05, chef du service « Eau, environnement, forêt »
- Roger Garcin : Collaborateur de recherches scientifiques du CRBPO-MNHN Paris
- Pierre Geniaux : Société Alpine de Protection de la Nature
- Annie Joubert : Département des Hautes-Alpes, Responsable activités de pleine nature
- Jean-François Lombard : Parc national des Ecrins, chef du secteur de l'Embrunais
- Christian Merentier : Dauphiné Libéré
- Daniel Payan : ACCA Chorges-Montgardin
- Claudine Potin : DDT 05, SEEF, Chargée de mission Natura 2000 - Patrimoine Naturel
- Francine Seno : SYME 05
- Julie Tournadre : Mairie de Chorges, ex-chargée de mission Natura 2000
- Agnès Vivat : Mairie de Chorges, animatrice du site + animation départementale Natura 2000

#### Excusés (8) :

- Sébastien Barral : ACCA d'Ancelle
- Laurent Blanchard : ONF
- Julien Guilloux : Parc national des Ecrins
- Catherine Michel : CRPF
- Patrick Ricou : Conseiller départemental
- Valérie Rossi : Conseillère départementale
- Héloïse Vandepert : CEN PACA, pôle Alpes du Sud
- Claude Vincent : Association Randonnée Caturige

### **2. Ouverture de la séance et ordre du jour**

**Christian Durand** ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence. Après un rapide tour de table, celui-ci indique que suite au changement de poste de Julie Tournadre, c'est Agnès Vivat, déjà en charge de l'animation départementale Natura 2000 pour la mairie, qui a repris les missions d'animation du site Piolit-Pic de Chabrières depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En outre, le Président du Copil regrette l'absence de représentants de plusieurs communes faisant partie du site. L'animation et la prévision des contrats et MAEC sur leur territoire s'en trouve plus complexe.

**Julie Tournadre**, chargée de mission Natura 2000 pour le site « Piolit-Pic de Chabrières » introduit la réunion en présentant l'ordre du jour et invite les participants à la réunion à prendre la parole quand ils le souhaitent. Un diaporama est présenté en support de la réunion.

Le sommaire est le suivant :

1. Bilan animation 2014-2015
  - Contrats et MAEC
  - Suivi scientifiques
  - Communication /Sensibilisation
  - Formations /Echanges
2. Projets 2016
3. Actualités Natura 2000

Un rapide rappel des enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000 « Piolit-Pic de Chabrières » est réalisé.

### **3. Présentation du bilan de l'animation 2014-2015**

#### **▪ Mesures agro-environnementales et climatiques**

- Sur la commune de Chorges, la **MAE de Combe Belle** a été renouvelée en 2015 pour une surface de 108 ha engagés. L'objectif principal est de limiter la dynamique d'embroussaillage par l'action du pâturage (380 bovins). Niveau de consommation de 4 recherché (3 toléré).
- Renouvellement de la MAE de **M. Bonnaffoux** en forêt du Sapet, commune de la Bâtie-Neuve : réouverture de secteurs embroussaillés pour favoriser le développement de l'astragale queue-de-renard et maintien de l'ouverture par le pâturage ovin. Résultats très encourageants.

#### **▪ Hors site Natura 2000 : Marais de Chorges protégé par APPB**

- **Etude hydrogéologique** commandée par la commune de Chorges dans le but de définir le diagnostic du fonctionnement hydraulique actuel et ensuite d'établir un plan de gestion sur la zone humide. Coût : 12 200 euros HT financé à 80% par l'Agence de l'Eau.
- Suite à cette étude, le **Plan de gestion du marais** a été réalisé par le CEN PACA, et validé en 2015. Restitution du Plan de gestion le 20/02/2015 en Mairie de Chorges en présence des agriculteurs, de la Chambre d'Agriculture, de la DDT05... Comme chaque année, la commune poursuit son projet pédagogique avec l'école primaire de Chorges. D'autres actions restent à engager conformément au plan de gestion : MAEC Zones Humides, sentier de découverte, réalisation d'une mare pédagogique et entretien, suivis faune flore...

#### **▪ Suivi d'espèces d'intérêts communautaires**

- Des suivis réguliers sont effectués dans les ruines des **Risouls et du Sépulcre abritant les colonies de grands rhinolophes**. Ces deux sites sont très importants pour la reproduction de cette espèce et les comptages avant et après reproduction indiquent des résultats à peu près constants chaque été. Il semble d'ailleurs que des échanges aient lieu entre ces deux sites situés relativement proche l'un de l'autre (environ 1km).

Concernant le **gîte des Risouls** :

- Nombreux échanges entre la commune, le GCP, et le Département afin de tenter d'intégrer le site de reproduction au réseau d'Espaces Naturels Sensibles du département
- Demande de la commune de Chorges au Département d'intervenir sur les bâtiments menaçants la colonie (devis de travaux réalisé par l'association Le Gabion en février 2014)

- Volonté du Département de vendre leurs biens bâtis et non bâtis dans le secteur de la station d'épuration des Risouls : appel à candidature de la SAFER (mars 2014)
- La Mairie de Chorges acquiert les parcelles limitrophes de la STEP et le Groupe Chiroptères de Provence les parcelles bâties abritant la colonie de chauves-souris
- De petits travaux d'urgence de maintenance des bâtis sont réalisés par le GCP en décembre 2015 afin d'assurer la pérennité du gîte d'ici le retour de ses habitants ailés, au printemps prochain !

➤ **Sonneur à ventre jaune**

Suivi réalisé avec Michel Phisel du Centre de Soins Faune Sauvage 04-05, coordonnateur du Plan Régional d'Actions « Sonneur à Ventre jaune ». Suivi des populations de Chorges : l'espèce est toujours présente autour de Chorges mais a ponctuellement souffert de conditions climatiques défavorables (froid tardif, sécheresse) et de travaux modifiant ses habitats (remblais, assèchement de zones humides...). Les effectifs fluctuent d'une année à l'autre mais sont globalement en baisse sur ce secteur.

➤ **Vertigo étroit**

C'est un petit gastéropode, assez rare et classé "vulnérable", inscrit à la Directive Habitats, vivant uniquement dans les zones humides ouvertes (prairies humides ou marécageuses, marais, tourbières...). Présent de l'ouest européen jusqu'au nord de l'Iran, il est très dispersé en France. Présent en PACA dans les trois départements alpins, la majorité des sites connus se situant dans les Hautes-Alpes.

En 2015, un inventaire a été mené sur le Marais de Chorges en collaboration avec Cédric Roy du CEN PACA : l'espèce est bien présente, ce qui renforce son intérêt en termes de biodiversité.

➤ **Etude Bois sénescents**

- En 2014, 7 forêts faisant l'objet de Contrats Natura 2000 dits "Bois sénescents" (mise en réserve des arbres pour 30 ans) étudiées ;

- Etudes en Forêt communale du Sapet (la Bâtie Neuve) : chauves-souris, coléoptères saproxyliques, lichens des écorces et structure du peuplement forestier (diversité des essences, taille et nombre d'arbres et arbustes, régénération, quantité et qualité du bois mort, microhabitats (type, quantité), etc...).

- Objectif : d'établir un état zéro de la biodiversité au démarrage des contrats, afin de pouvoir mesurer, dans 30 ans, le gain de biodiversité obtenu grâce à par cette mesure.

▪ **Communication et sensibilisation :**

- **Plaquette de présentation du site** disponible dans les communes, les OT du secteur, et sur demande
- **Expositions départementales** (Natura 2000, Sonneur à ventre jaune) : prêt gratuit sur demande
- **Site Internet** : <http://hautes-alpes.n2000.fr/> mis à jour régulièrement

▪ **Animations estivales 2015** : intégration de Natura 2000 dans la politique de développement touristique et dans le programme des animations estivales. Partenariat avec l'OT de Chorges pour la diffusion d'informations Natura 2000 : plaquette, guide touristique...

- **2 février** : A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, conférence pour apprendre à mieux connaître ces milieux avec l'exemple du Marais de Chorges, animée par le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA.
- **21 mai** : sortie ornithologique accompagnée par Roger Garcin dans le Marais de Chorges dans le cadre de la fête de la nature.
- **22 juin** : 3ème édition de la fête de la montagne, exposition Eau + Natura 2000, randonnée accompagnée dans les alpages

- **28 juillet** : fête du Sapet, randonnée accompagnée par Olivier Eyraud
  - **2 août** : à l'occasion de la fête de la randonnée, balade naturaliste accompagnée par Olivier Eyraud pour découvrir les milieux naturels, la faune et la flore remarquables du site.
- **Formation et échanges techniques :**
- **4 et 5 août 2014** : 2 jours de formation botanique sur la **flore des milieux forestiers** avec Jean-Christophe Gattus de l'ONF sur les sites de « Dévoluy » et « Buëch ». Objectif : identification des grands types de milieux, et des espèces caractéristiques des milieux forestiers, évaluation de l'état de conservation.
  - **7, 8 et 9 juillet 2015** : 3 jours de formation botanique sur **l'état de conservation et les indicateurs d'habitats des milieux ouverts** avec Sylvain Abdulkhak du CBNA. Objectif : identification des milieux et des espèces caractéristiques, diagnostic de la fonctionnalité d'un habitat à partir d'indicateurs de l'état de conservation.
  - **20 juin 2014** : **séminaire régional Natura 2000** organisé par la DREAL PACA échanges opérateurs/animateurs.
  - **Journées d'Echanges Techniques Natura 2000 2014** : Chorges
  - **Journées d'Echanges Techniques Natura 2000 2015** : Névache
  - **15 décembre 2015** à La Roche des Arnauds : **4ème rencontre des Présidents de Comités de Pilotage** des sites Natura 2000 des Hautes-Alpes. Echanges sur l'évolution du dispositif Natura 2000 en France et dans la Région et conséquences des réductions budgétaires à venir ainsi que du désengagement progressif de l'État dans ce grand projet européen.

#### **4. Présentation des projets pour 2016**

**Agnès Vivat** présente au CoPil les grandes orientations d'actions envisagées en termes de contractualisation, d'éducation à l'environnement et de communication. Les membres du CoPil peuvent intervenir à leur guise et ajouter leurs commentaires.

- **Un contrat ni forestier ni agricole** est à l'étude pour 2016 (déjà présenté en 2013-2014). Ce contrat permettrait l'entretien et la restauration de points d'eau sur la commune de Chorges à deux endroits distincts. Il s'agit de réhabiliter deux captages sources avec mise en place de bacs récepteurs en mélèze au niveau de Serre-Michèle et des Garcins le long du GR50. L'objectif de ce type de contrat est de maintenir une flore et une faune diversifiée aux abords des points d'eau et permet l'abreuvement de la faune sauvage ainsi que l'utilisation touristique. Le devis estimatif de ces travaux est de 3 500 euros TTC. **Marc Fiquet** indique qu'il n'y a pas eu d'exception pour ce contrat : aucun projet n'a pu être déposé ces dernières années du fait du changement de programme de financement. Il pourra être présenté cette année, sachant qu'un appel à projets pour les contrats Natura 2000 devrait être ouvert par la Région courant 2016. **Claudine Potin** ajoute que ce projet de contrat (devis fourni par la commune de Chorges) a été transmis à la DREAL PACA pour la programmation 2016. On attend maintenant l'appel à projets pour les contrats Natura 2000 qui devrait être ouvert par la Région en septembre 2016, ainsi que les nouveaux imprimés adaptés aux demandes de subvention dans le cadre de contrats Natura 2000 du nouveau programme.
- **Mesures Agricoles Environnementales : MAE GAEC des Lacaunes** sous Salados : avec un troupeau de bovins, entretien d'un riche pâturage en mosaïque.
- Suite à donner au **diagnostic territorial et foncier** réalisé en 2011 par Terr'Aménagement sur Chorges et Prunières et sur la totalité de la commune de Chorges en 2015.
  - **Constat** : surfaces pastorales importantes situées en cœur de site N2000 et hors site N2000 sous exploitées, dynamique d'embroussaillage.
  - **Objectif** : répartir clairement les biens communaux entre tous les agriculteurs dans et hors Natura 2000 (conventions de pâturage, déclarations PAC, aides PNE, MAE).

- **Résultat attendu** : maîtrise et mobilisation du foncier pour permettre la mise en place de MAE, d'une meilleure organisation pastorale (distribution) et d'opérations de débroussaillage.

**Christian Durand** ajoute que cette étude concerne surtout la moyenne montagne de Chorges, hors site Natura 2000. Ce diagnostic va permettre d'identifier les travaux de restauration à mettre en œuvre et de pouvoir répondre aux demandes des exploitants (de Chorges ou des communes limitrophes) intéressés pour faire pâturer certains secteurs. De nombreuses personnes étaient présentes aux réunions d'informations et plusieurs viennent depuis en mairie avec des demandes précises pour certaines parcelles. Cette étude va permettre de faire le point sur ce qui est exploité actuellement et d'officialiser des conventions de pâturage, ce qui est une garantie pour les exploitants.

**Roger Garcin** indique qu'il faudrait que ces travaux soient réalisés en dehors des périodes de nidification des oiseaux. Agnès Vivat et Christian Durand indiquent qu'un rappel sera être fait dans ce sens si de tels travaux voient le jour (ils vont dépendre des possibilités de financement, via les appels à projets du Département et de la Région).

#### ▪ **Suivi des espèces d'intérêts communautaires :**

- Prospection **Sonneur à ventre jaune** sur la commune de Chorges fin avril-début mai sous l'égide de Michel Phisel du Centre de soins faune sauvage 04-05.
- **Suivi chiroptères** : site du Sépulcre et des Risouls + autres sites à prospecter au Bourget et au hameau du Pomeyret de Prunières...
- **Potentille du Dauphiné** : suivi de la station du Sapet
- **Astragale queue-de-renard** : suivi des stations du Sapet et de Salados selon le protocole du Réseau de Conservation de la Flore Alpes-Ain.
- **Aigle royal** : suivi de la nidification (Ancelle et Chorges-Prunières)

Précisons que ces opérations courantes de suivi sont réalisées en régie et ne nécessitent pas de demandes de financement spécifique, comme ce fût le cas pour les études lourdes type « Bois sénescents ».

#### ▪ **Poursuite des actions de communication et de sensibilisation :**

- **Lettre Infosite n°5** : éditée à 1000 exemplaires et envoyée à toutes les communes du site ainsi que les offices du tourisme du secteur, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie pour ceux qui le souhaitent.
- **Outils réseau 05 Natura 2000** : newsletter, jeu géant départemental, exposition chauves-souris... Ces nouveaux outils pourront être présentés au public et utilisés lors des animations estivales prévues cette année.
- **Poursuite des actions engagées avec l'OT**, intégration d'animations « découverte de la biodiversité » dans le calendrier des manifestations, actions à étendre sur les 5 communes du site.

#### **Calendrier prévisionnel :**

**6 mai 2016** : Conférence-diaporama-causerie sur les rapaces et le vol libre, par Michel Bouche du PNE ;  
**18 mai 2016** : Fête de la Nature : sortie ornithologique sur le marais de Chorges avec Roger Garcin ;  
**14 juin 2016** : Soirée chauves-souris, conférence-diaporama-causerie avec Raphaël Colombo à Chorges ;  
**19 juin 2016** : Fête de la Montagne, balade accompagnée Natura 2000 ;  
**31 juillet 2016** : Fête du Sapet, balade accompagnée Natura 2000 ;  
**7 août 2016** : Fête de la rando, balade accompagnée Natura 2000.

- **Création d'un sentier d'interprétation du paysage** : suspendu en raison du projet de rénovation des lignes électriques Haute Durance par RTE.

- **L'Espace Naturel Sensible du Marais de Chorges** : collaboration avec le Département pour la gestion et la valorisation du site. Ex. : projets pédagogiques du Marais de Chorges (mare, panneau, balades contées...).

## 5. Points sur l'actualité

**Agnès Vivat** présente au CoPil les points d'actualité concernant la démarche Natura 2000 dans le département et au niveau national.

- **Les évaluations des incidences** : ce nouveau régime obligatoire impose aux porteurs de projets sur le territoire élargi d'un site Natura 2000 d'évaluer les incidences de leur projet en amont. Aussi, depuis quelques mois maintenant, de nombreuses demandes d'accompagnement ont lieu notamment pour la réalisation de manifestations sportives sur ou à proximité du site Natura 2000 « Piolit-Pic de Chabrières ». Il s'agit essentiellement de manifestations suivantes : Trail du Champsaur, Course VTT... **Agnès Vivat** indique que dans chaque cas, les parcours sont évalués et revus si besoin est en fonction de la nature de la manifestation et des impacts potentiels sur la biodiversité et ses habitats naturels protégés.
- **Le projet de revitalisation du sentier GR50** :

Etude menée en 2014 par le PNE sur le devenir du GR 50 : programme de développement de l'itinérance sur le massif des Ecrins, sous l'appellation "**Grand Tour des Ecrins**" :

- **Redynamiser le GR 54** (tour du massif par les hauteurs) ;

- Mettre en avant une offre d'itinéraires "**Balcons des Ecrins**", dans les vallées, à destination des familles et des pratiquants d'autres activités de plaine nature (VTT, ânes, cheval,...).

Mode de découverte doux du massif des Ecrins et mise en valeur des patrimoines naturels et culturels visibles le long des parcours.

- **Le projet de rénovation du transport électrique de la Haute Durance par RTE**
  - L'association **Avenir Haute Durance** a déposé un certain nombre de **recours** (Conseil d'Etat, Europe, contre le décret Vals dispensant la construction des pylônes de permis de construire, contre les arrêtés préfectoraux de destruction d'espèces protégées et de défrichement) en cours d'instruction ;
  - des **recours suspensifs** vont être déposés prochainement ;
  - les **travaux de défrichement et de déboisement** des emprises du projet RTE ont débuté sur le site Natura 2000. En l'absence de recours suspensifs, ces travaux doivent se poursuivre ce printemps et cet été, parallèlement à l'implantation des pylônes sur les plates-formes nouvellement créées.

Rappelons que les lignes THT traverseront le site Natura 2000 entre Chorges et Saint Apollinaire.

- **Animation des sites Natura 2000, quid du renouvellement des conventions d'animation ?**
  - Renouvellement de la convention animation jusqu'en **août 2018** grâce à des crédits 100% Etat.
  - **Au-delà de 2018**, financement via des fonds européens FEADER et des crédits Etat, mais sur une base diminuant de 20% et avec certaines dépenses inéligibles, donc des financements insuffisants pour assurer la pérennité du poste et de l'animation du site, sachant que les postes d'animation du Piolit et d'animation départementale sont désormais couplés (la mission départementale s'achevant en mars 2017).

**Marc Fiquet** mentionne que la commune de Chorges a sollicité la DREAL PACA à l'automne 2015 pour la prolongation de la convention d'Animation départementale jusqu'en août 2018, afin qu'elle s'achève en même temps que celle du Piolit. Le couplage de ces deux animations constituait une opportunité très

intéressante pour pérenniser l'animation départementale, étant donné que les deux missions sont toutes deux portées par la mairie de Chorges. Cependant la DREAL PACA n'a pas eu la même lecture de ces données, du fait du changement de programme financier et d'un changement d'équipe. Actuellement la DREAL n'est pas favorable à la poursuite de l'animation départementale. La position de la DDT 05 est différente et le Directeur Départemental des Territoires a sollicité la DREAL pour qu'elle donne une suite favorable à la demande de Chorges de prolongation jusqu'à août 2018. Les discussions sont en cours, la réponse devrait arriver dans les prochains mois.

**Julie Tournadre** : la question du temps de travail accordé pour le site du Piolit se pose également. Il avait été évoqué un passage à 25% voire 20% d'ETP.

**Marc Fiquet** : le temps de travail pour ce site ne descendra pas en dessous de 30%, avec le couplage possible d'autres animations de sites (Boscodon, Seymuit...). Concernant l'éligibilité des dépenses, elle est imposée par le programme européen et non négociable, mais une grande part des frais relatifs à l'animation restent éligibles.

**Christian Durand** souligne qu'on fait reposer de plus en plus de dépenses sur le budget propre des collectivités et cela devient véritablement problématique et insupportable pour les petites structures comme les mairies. Il en ressort une crainte importante par rapport à l'avenir, notamment pour cette mission.

**Marc Fiquet** : les choses vont se fixer courant 2016, le nouveau programme a pris beaucoup de retard dans sa mise en œuvre mais les choses devraient avancer d'ici mi-2016.

## 6. Questions diverses

**Annie Joubert** mentionne l'importance touristique du GR50, mais aussi du Tour de Serre Ponçon et de la Grande Traversée des Hautes-Alpes, tous ces circuits étant concernés par les travaux liés au projet RTE. Les pistes vont être utilisées par les engins de chantier pendant toute la durée des travaux, mais sans que l'on puisse obtenir de planning de la part de RTE. Ceci va donc engendrer un danger pour les pratiquants (notamment à VTT, à cheval). Aussi, une modification d'itinéraire sur le site Natura 2000 dans le secteur du col de la Gardette est envisagée (passage de Réallon vers Chorges-La Bâtie par le col de la Gardette plutôt que par le GR 50).

**Christian Durand** répond qu'il faudra voir précisément l'itinéraire envisagé, sachant qu'il va traverser l'alpage bovin de Combe Belle. A voir sur le terrain (notamment dans le secteur du parc à bestiaux au-dessus du Jardin des Gardes) et à discuter avec le groupement pastoral (l'usage de la piste étant réservé à des fins pastorales).

**Christian Durand** profite de la présence de la DDT pour poser la question de l'intégration de la cartographie des zones humides au PLU de la commune : cette obligation paraît un peu arbitraire.

**Marc Fiquet** souligne que cette cartographie est un porter-à-connaissance, réalisé par les scientifiques du CEN PACA, les limites sont informatives et sont à intégrer au mieux dans les documents d'urbanisme (sauf si la collectivité est en possession d'informations contradictoires), l'idée étant de les faire apparaître et de ne pas en oublier d'importantes.

**Christian Durand, Julie Tournadre et Agnès Vivat remercient tous les membres du CoPil pour leur participation et proposent à ceux qui le souhaitent une visite de terrain sur le site, au Jardin des Gardes, qui sera suivie d'un apéritif convivial.**